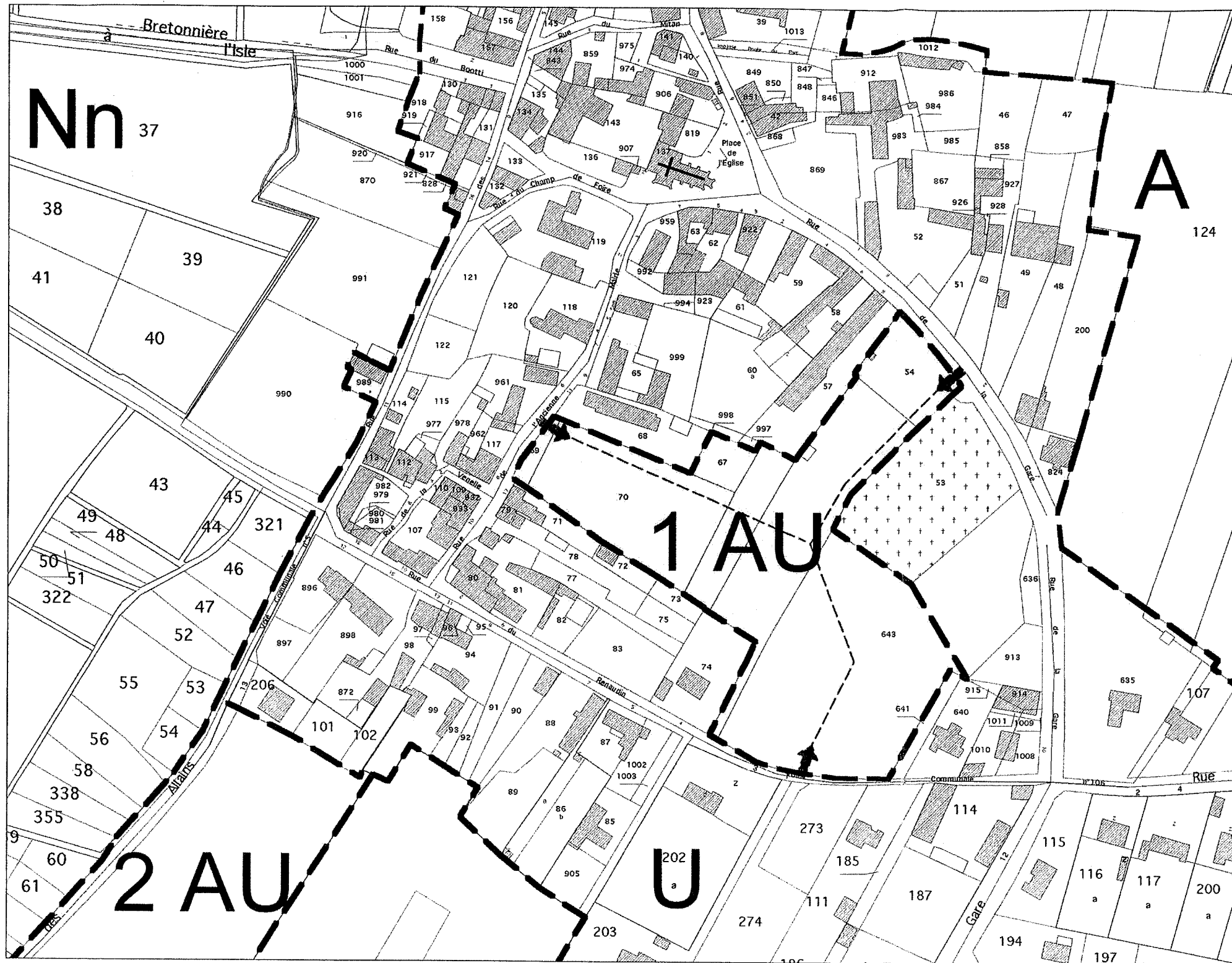


La Bretonnière



Échelle 1/2000e



LEGENDE



Urbanisation future à court terme à dominante habitat



Voies principales de la zone 1AU

ORIENTATION D'AMENAGEMENT ZONE 1AU

ENJEUX:

Les orientations d'aménagement visent à mettre en oeuvre un aménagement cohérent.

Les principes développés pour une cohérence urbaine sont les suivants:

- diversifier la typologie de l'habitat (pavillonnaire, habitat groupé) pour permettre une mixité urbaine et sociale et ainsi économiser l'espace
- mettre en place un réseau viaire hiérarchisé favorisant la sécurité des différentes fonctions et usages des voies
- rechercher un développement harmonieux entre les quartiers et les équipements par la création de cheminements piétons et cyclables
- desservir l'ensemble de la zone 1AU par différents (réseaux (eaux, électricité, équipement hydraulique, ...))

PRINCIPES D'AMENAGEMENT PROPOSES:

- réaliser:
 - . une offre d'habitat diversifié
 - . une composition urbaine structurée avec:
 - . la réalisation d'équipements collectifs (placette, chemins piétons)
 - . un système de voiries hiérarchisées (voies principales structurantes, voies secondaires mixtes, des chemins piétons).
 - . un rééquilibrage démographique du centre bourg